

Preuves de papier pour les votes électroniques

Publié le vendredi 9 février 2007

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Preuves-de-papier-pour-les-votes.html>

Rush Holt, élu démocrate du New Jersey à la Chambre des Représentants, tente de réintroduire une loi sur le système des votes électroniques. Intitulée "Voter Confidence and Increased Accessibility Act", la loi assurerait que chaque électeur ayant voté avec un système de vote électronique repartirait avec une preuve papier de son vote. La loi exigerait également qu'un échantillon (choisi au hasard) des districts électoraux soit soumis à des inspections pour éliminer les erreurs ou la fraude électorale. Elle interdirait par ailleurs aux fabricants des machines de vote électronique de refuser des inspections en invoquant le secret industriel.

M. Holt a longtemps été un critique acerbe du vote électronique, en tant que système entièrement numérique sans trace papier. Il avait essayé sans succès de faire passer cette loi l'année dernière, en vue des élections au mois de novembre. Il ressaye cette année, avec cette fois un Congrès sous le contrôle des démocrates. D'autre part, le gouverneur républicain de Floride, Charlie Crist, va allouer 32,5 millions de dollars pour remplacer les machines à écran tactile par des appareils optiques qui produisent une trace papier pour vote de chaque électeur.

Source :

http://www.computerworld.com/action/article.do?command=viewArticleBasic&taxonomyName=government&articleId=9010538&taxonomyId=13&intsrc=kc_top

Pour en savoir plus, contacts :

BE Etats-Unis 62 - Autre épisode de contestation des élections grâce aux fautes électroniques...

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/40945.htm>

Code brève

ADIT : 41207

Rédacteur :

Elodie Sutton assistant-stic.mst@ambafrance-us.org